



BULLETIN MUNICIPAL DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE

■ N° 41 – DÉCEMBRE 2017 ■



TEMPS FORT 2017 JOURNÉES AGRICOLES DU VOLVESTRE

À DÉCOUVRIR ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO :



Des finances saines, p. 4 - 5



Pour des voitures propres, p. 6 - 7



Un parcours sport et santé, p. 8 - 9

MAIRIE 05 61 98 43 43

En semaine de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h
Le mardi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h
Le samedi de 9 h à 12 h

POLICE MUNICIPALE

4, place de l'Hôtel-de-Ville
06 77 56 23 78

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

05 61 98 43 46
En mairie, 1^{er} étage

MÉDIATHÈQUE

05 61 98 43 47
Mardi de 9 h à 12 h et de 17 h à 19 h
Mercredi de 14 h à 18 h
Jeudi de 14 h à 18 h
Samedi de 9 h à 12 h 30

CIAS – SIVOM

05 61 97 08 98
Rue du Collège
Service d'aide à domicile

OFFICE DE TOURISME

05 61 90 19 55
Ouverture en fonction des périodes :
voir page 21

LA POSTE

05 61 98 02 35
De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Samedi de 9 h à 12 h. Fermé le mercredi

EDF

09 69 32 15 15

DÉCHETTERIE

05 61 90 69 08
Du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 18 h

**SERVICE AGRICOLE
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

05 61 90 43 91

EHPAD « LE COULOUMÉ »

05 61 90 47 09

PÔLE ROUTIER (MONTESQUIEU)

05 61 90 40 05

SYNDICAT DES EAUX (SMDEA)

Le Fossat : **05 61 68 54 24**
Saint-Paul-de-Jarrat : **05 61 65 09 60**
Astreinte : **06 80 40 74 75**

COLLÈGE STELLA-BLANDY

05 61 98 48 00

LES URGENCES

Pompiers	18	} 112 depuis un mobile
Gendarmerie	17	
SAMU	15	
ALLÔ DOCTEUR	3966	
Centre antipoison		05 61 49 33 33
Cabinet médical Mailhol-Rognant		05 61 90 41 26
D ^r Bonel		05 61 90 43 37
Pharmacie		05 61 90 40 04
Infirmières :		
– Cabinet place de la Halle		
15, place de la Halle.....	09 83 56 62 21	ou 06 60 04 49 14
cabinet.ide.halle@gmail.com		
Permanence le mardi de 8 h 30 à 9 h 30		
– Cabinet Jocelyne Pourret – Chantale Troude		
44, rue Mage	05 62 01 64 59	ou 06 82 57 48 37
ide.montesquieu@gmail.com		
Permanences : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 9 h 30 ; le mardi de 8 h 30 à 10 h		

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

École : **05 61 90 48 62**
CLAE élémentaire : **05 61 90 73 97**

ÉCOLE MATERNELLE A.-MASSAT

05 61 90 49 09
CLAE maternelle : **05 61 97 17 12**

RESTAURANTS SCOLAIRES

Maternelle : **05 61 90 62 83**
Élémentaire : **05 61 90 74 09**
Service administratif : **05 61 98 43 41**

RESO « LE VAL D'ARIZE »

05 61 97 76 00

CRÈCHE L'ÎLE O DOUDOUS

05 61 90 06 90

CENTRE DE LOISIRS

Bureau : **05 61 90 05 88**
« Les Marmottes » : **05 61 90 66 21**

CENTRE D'ANIMATION JEUNES

05 61 90 66 29

BASE DE LOISIRS « LAS PLAGNES »

05 61 90 11 92

PISCINE MUNICIPALE

05 61 90 42 59
Ouverture en juillet et août
du mardi au dimanche de 11 h à 19 h

**Permanences de la conseillère
départementale Maryse VEZAT**
À la mairie, le 3^e mardi du mois
de 9 h à 11 h.

**MAISON DES SOLIDARITÉS
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL 31**

11, avenue de Saleich, 31220 Cazères
05 61 98 44 70

MAISON DES SOLIDARITÉS

2, rue Janet
05 61 90 41 33 et **05 61 87 83 64**
– Assistante sociale : M^{me} Benyahia.
Jour de permanence sur rendez-vous :
appeler le **05 61 98 44 70**
Jour de plage d'accueil social :
les mardis de 9 h à 12 h
– Médecin PMI : **05 61 98 44 70**

PETR SUD TOULOUSAIN

Noé : **05 61 97 30 34**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU VOLVESTRE**

05 61 90 80 70

TRÉSORERIE DU VOLVESTRE

Lundi, mardi et jeudi, de 9 h à 12 h
et de 13h30 à 16h
Carbonne : **05 61 87 84 99**

PERMANENCES

11, rue des Olières. 0561975596

Agence 3i

Sur rendez-vous le lundi et jeudi,
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à
17 h.
Tél. : 07 50 14 98 21.

Mission locale

Sur rendez-vous le premier jeudi
du mois. Tél. : 05 61 51 54 31.



Le maire reçoit sur rendez-vous
05 61 98 43 43

Au revoir Jeannine



Jeannine Legros nous a quittés le 2 août 2017 aussi discrètement qu'elle a vécu.

Après une longue carrière d'enseignante terminée à Toulouse en qualité de directrice d'une école élémentaire, elle avait choisi de se retirer dans son village natal (Montesquieu) qu'elle appréciait tout particulièrement aux côtés de Richard son époux et de leur fils Frédéric. Ils avaient acquis tout récemment une maison sur le boulevard Pierre-Alard, en bordure d'Arize dont elle était très fière et se préparaient à y vivre de longues années de bonheur. La maladie ne l'a malheureusement pas permis. Très investie dans le domaine social, toujours fidèle à nos réunions du conseil municipal et de la commission d'urbanisme, nous garderons de Jeannine l'image d'une personne réservée et très précieuse pour ses conseils avisés eu égard à sa bonne connaissance du village et de ses habitants. Nous renouvelons à sa famille nos très sincères condoléances.

ÉDITO

Chère Madame, cher Monsieur,

En cette fin d'année, nous vous adressons ce bulletin municipal qui a été rédigé dans un contexte particulier pour les collectivités locales. En effet notre commune est fortement impactée par la décision de l'État de diminuer le nombre de contrats aidés et de les réorienter sur d'autres fonctions. Des incertitudes pèsent également sur le montant des dotations de l'État. Le fonds de soutien qui finance en partie le temps d'activités périscolaires n'est plus garanti. Il est donc nécessaire de revoir les rythmes scolaires. Un travail en ce sens est mené avec les enseignants, les parents d'élèves et les différents partenaires.

Comme dans beaucoup de communes, un sentiment d'insécurité se développe car trop d'actes, principalement d'incivilités mais aussi d'actes délictueux, sont commis. Après de nombreuses réunions de concertation avec les représentants de la gendarmerie nationale et Madame le sous-préfet de Muret, plusieurs décisions ont été actées. Une plus grande présence de nos gendarmes est effective avec plusieurs procédures en cours. La commune a pris plusieurs engagements dont la mise en place de la vidéo-protection dès 2018, le recrutement d'un nouveau policier municipal et la mise en place d'une cellule de veille intégrant les responsables des différents services concernés dont ceux de l'État.

Avec les travaux sur les bâtiments et la voirie, nous poursuivons nos efforts pour améliorer notre cadre de vie et entretenir notre patrimoine communal. D'autre part, nous avons acquis une balayeuse automotrice car la propreté de notre village doit être une priorité. De nouvelles illuminations de Noël moins énergivores seront installées pour embellir notre commune pour ces fêtes de fin d'année.

Je rappelle que dans tous les domaines que ce soit l'amélioration de notre cadre de vie, la propreté ou la tranquillité publique, chacun d'entre nous doit se sentir concerné car c'est avec l'implication de plus grand nombre que nous obtiendrons de meilleurs résultats. L'investissement des bénévoles dans les associations le démontre et la réussite des journées agricoles en est un bel exemple.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes et je vous adresse, ainsi qu'à vos familles mes meilleurs vœux de santé, de prospérité et de réussite pour l'année 2018.

Patrick LEMASLE
Maire de Montesquieu-Volvestre

Bulletin municipal édité par la Ville de Montesquieu-Volvestre

3, place de l'Hôtel-de-Ville, 31310 Montesquieu-Volvestre.

Téléphone : 05 61 98 43 43. Télécopie : 05 61 90 40 31.

www.mairie-montesquieu-volvestre.fr

Directeur de la publication : Patrick Lemasle

Conception et réalisation : Éditions In extenso, 31310 Canens. 05 61 90 29 15.

Imprimé sur papier recyclé.



Papier recyclé

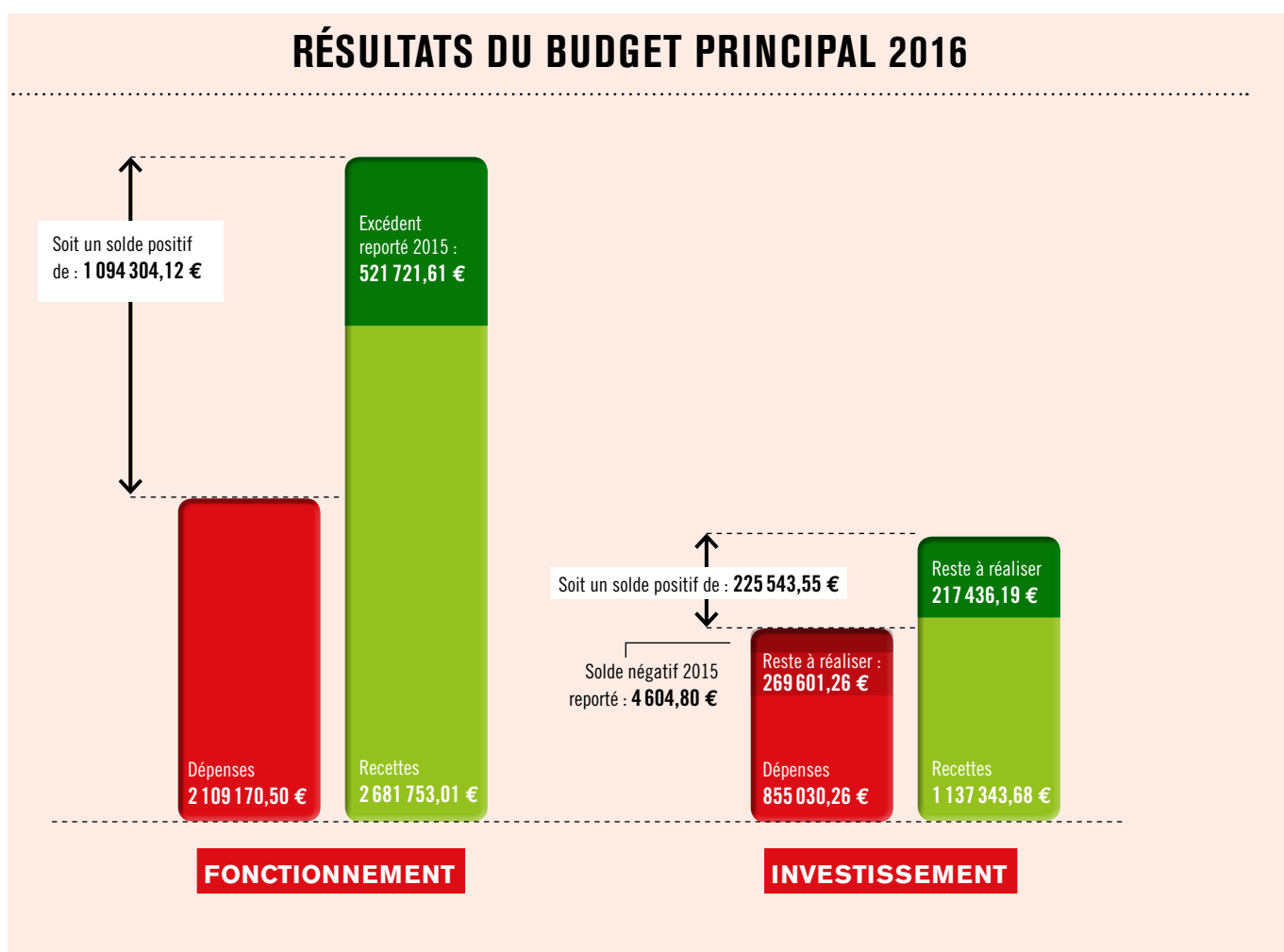
BUDGET COMMUNAL 2017

0 % D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2017

Lors de la séance du 6 avril 2017, le conseil municipal a voté :
POUR LE BUDGET 2016 :

- Le compte de gestion (établi par la trésorerie du Volvestre)
- Le compte administratif (résultats 2016)
- L'affectation du résultat sur le budget principal 2017 (soit 1 094 304,12 €)

RÉSULTATS DU BUDGET PRINCIPAL 2016



POUR LE BUDGET 2017 :

- Les 3 budgets sont :

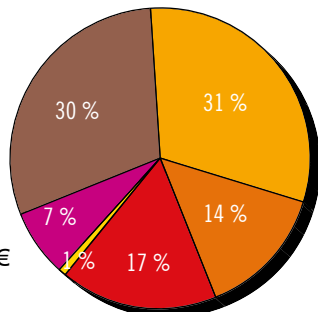
- 1 budget principal : fonctionnement 3 498 174,12 € et investissement 2 825 851,20 €
- 2 budgets annexes : Service Enfance Jeunesse, fonctionnement 430 480 € et Restaurant scolaire 244 560 €

BUDGET PRINCIPAL 2017 = 6 324 025,32 €

FONCTIONNEMENT

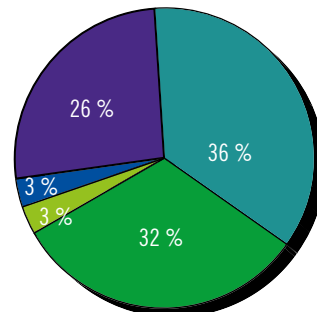
DÉPENSES : 3 498 174,12 €

- Charges de personnel : 1 078 500 €
- Charges à caractère général (eau, électricité, produits consommables, assurances, entretien des bâtiments) : 478 100 €
- Autres charges de gestion courante (déficits des budgets annexes, subventions associations...) : 590 278 €
- Charges financières (intérêts des emprunts) : 51 000 €
- Autres dépenses : 264 000 €
- Virement à la section Investissement : 1 036 296,12 €



RECETTES : 3 498 174,12 €

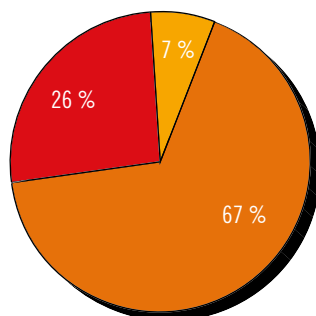
- Recettes fiscales : 1 261 021 €
- Autres recettes en provenance de l'État : 1 124 914 €
- Revenu des immeubles : 123 000 €
- Autres recettes : 94 935 €
- Report excédent de fonctionnement 2016 : 894 304,12 €



INVESTISSEMENT

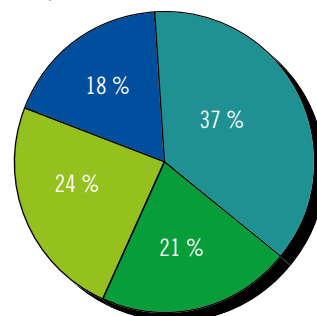
DÉPENSES : 2 825 851,20 €

- Emprunts et dettes (remboursement du capital des emprunts) : 197 000 €
- Immobilisations (corporelles, incorporelles et en cours) : 1 907 241,31 €
- Autres dépenses : 721 609,89 €



RECETTES : 2 825 851,20 €

- Virement de la section Fonctionnement : 1 036 296,12 €
- Dotations : 599 500 €
- Subventions : 679 730 €
- Autres recettes : 510 325,08 €

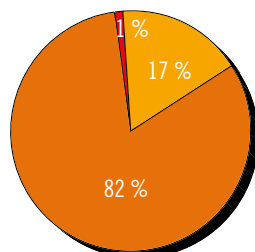


BUDGETS ANNEXES

BUDGET ENFANCE ET JEUNESSE (SEJ)

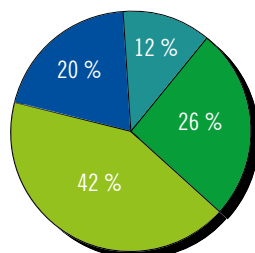
DÉPENSES : 430 480 €

- Charges à caractère général : 75 280 €
- Charges de personnel : 351 200 €
- Autres dépenses : 4 000 €



RECETTES : 430 480 €

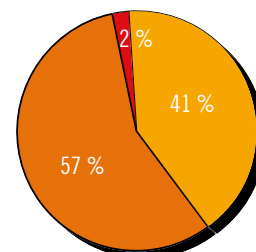
- Participation des familles : 53 000 €
- Dotations : 110 000 €
- Reversement du budget principal vers budget SEJ : 182 113,93 €
- Autres recettes : 85 366,07 €



BUDGET RESTAURANT SCOLAIRE (RS)

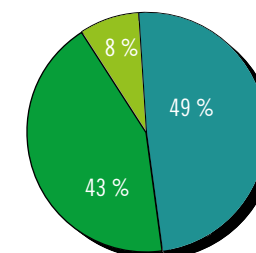
DÉPENSES : 244 560 €

- Charges à caractère général : 100 260 €
- Charges de personnel : 138 800 €
- Autres dépenses : 5 500 €



RECETTES : 244 560 €

- Participation des familles : 120 000 €
- Reversement du budget principal vers budget RS : 105 686,95 €
- Autres recettes : 18 873,05 €



TRAVAUX DE VOIRIE

Dans le cadre de l'entretien des chemins communaux, d'importants travaux de voirie ont été réalisés notamment dans le secteur de Richac, Lacroze et Monléon sur lesquels d'importantes dégradations ont été constatées. Une limitation de tonnage à 12 tonnes a été mise en place pour préserver la voirie. Elle ne s'applique pas aux véhicules agricoles ou de secours.

Ces voies ont été mises en sécurité dans l'attente de la pose d'un nouveau revêtement. Ont également été traités les secteurs de la route de Latour, du château d'Alard, Trumpet, la Tuque, Le Ram, les Bernières.

Pour ce qui concerne le centre-ville, des travaux sont prévus place du Monument-aux-Morts et place Brindejanc-des-Moulinais.



IMPLANTATION D'UNE BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Les utilisateurs de véhicules électriques pourront désormais recharger leur véhicule à Montesquieu-Volvestre. En effet, une borne de recharge vient d'être implantée au parking de l'Esplanade Nord. Cette borne a été installée par le Syndicat départemental d'énergie de

la Haute-Garonne (SDEHG). Pierre Izard, président du SDEHG : « Le Syndicat départemental d'énergie de la Haute-Garonne s'est fixé comme objectif de construire un réseau de 100 bornes de recharge publiques pour véhicules électriques sur le département de la Haute-

Garonne d'ici fin 2017 et cela selon un maillage cohérent réparti de manière homogène sur le département. Ce réseau permettra de rassurer le conducteur en lui assurant un maximum de 20 km entre deux points de charge. À ce jour, le SDEHG a mis en service 57 bornes de recharge. »

La commune de Montesquieu-Volvestre a souhaité participer à la création d'un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques en sollicitant l'implantation d'une borne sur la commune.

Grâce aux concours financiers de l'État, via les Investissements d'avenir (50 %) et du SDEHG (35 %), la commune prend à sa charge seulement 15 % du coût de l'installation de la borne, soit environ 1 000 €.

Le coût de la recharge est de 0,20 € pour les 20 premières minutes, puis de 0,75 € par demi-heure suivante entamée.



Pour en savoir plus et connaître les bornes de recharge SDEHG disponibles : www.sdehg.fr

TRAVAUX RÉALISÉS COURANT 2017 SUR LES BÂTIMENTS

MISE EN PLACE D'AIRES DE REGROUPEMENT DE CONTAINERS

Deux sites ont été équipés d'aire de regroupement de containers : Castérette et Basté. D'autres sont prévus dans les prochains mois.



Aire de regroupement de containers au Basté.

Sécurisation de la maison « Foulonneau » rue des Olières

Remplacement complet de la toiture et de la charpente qui menaçaient ruine. Travaux commencés courant décembre 2016 et terminés à la fin du mois de février 2017.



Sécurisation de l'immeuble « Stasu », rue du Paradis

Tout d'abord a eu lieu la démolition de l'ensemble du bâtiment qui était fragile, puis la mise en place d'un nouveau transformateur électrique alimentant le centre-ville. Et ensuite, la reconstruction d'un bâtiment à usage des services techniques. Cet édifice permet d'intégrer harmonieusement le transformateur et de mettre à disposition un hangar sécurisé avec une façade et portail sur rue. Il protège également les immeubles mitoyens. Les travaux de reconstruction ont débuté en mars 2017 et se sont terminés en juillet 2017.



En bref... En bref... En bref...

- Extension de la **médiathèque**.
- Création d'un **local pour les archives municipales** dans l'ancienne maison Cabanac, 3, rue Mage.
- **École maternelle** : réfection du sol des deux salles du bâtiment préfabriqué servant pour l'ALAE. Travaux faits en août 2017.
- **Salle des fêtes** : suite à la grêle, un dégât des eaux a abîmé les plaques de faux plafond et les dalles de sol. Le remplacement des plaques tachées a été réalisé en octobre 2017 et la réparation des dalles de sol est programmée pour la fin de l'année 2017. Le câble de sonorisation de la salle a été remplacé afin d'améliorer l'acoustique. Suite à l'acte de vandalisme qui a touché l'extérieur de la salle polyvalente et une partie du gymnase, les travaux de réparation sont pris en charge par la compagnie d'assurances et seront réalisés premier semestre 2018.



ILLUMINATIONS DE NOËL

En harmonie avec les rideaux lumineux existants de la halle et de la mairie, de nouvelles guirlandes et de nouveaux motifs viendront réchauffer nos soirées hivernales et illuminer notre bourg à l'approche des fêtes de fin d'année. L'utilisation de lampes à technologie LED dont les éclats scintillants et filants seront du plus bel effet, permettra aussi des économies substantielles d'énergie électrique. Par ailleurs, le boulevard Pierre-Allard s'illuminera cette année, grâce à des motifs suspendus sur les nouveaux candélabres pré-équipés.

ACQUISITION D'UNE BALAYEUSE

Les services techniques sont dotés depuis fin octobre 2017 d'une balayeuse pour assurer la propreté du centre-ville et des entrées

de ville. La propreté de la ville fait partie de nos priorités sans oublier qu'elle est aussi l'affaire de tous.



Rena Dupuy et Yannick Nicolini ont été formés pour l'utilisation de la balayeuse.

PARCOURS DE SANTÉ

Le parcours de santé sera mis en place courant 2018. Le départ est prévu au lavoir du quai du Midi, son circuit longe l'Arize et se poursuit sur la périphérie du parc du Couloumé. Il se compose de six ateliers :

poutre d'équilibre, espalier simple, sauts, tractions, planche abdo, espaliers. Ce dispositif s'adresse à tous, des plus jeunes aux sportifs confirmés.



VIDÉO-PROTECTION

La commune va mettre en place un système de vidéo-protection. Pour cela, elle se doit de respecter des règles définies par le Code de la sécurité intérieure.

Extraits des articles L251-2 et L252-2

- La transmission et l'enregistrement d'images mises sur la voie publique (vidéo-protection) peuvent être mis en œuvre par les autorités publiques compétentes aux fins d'assurer la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens.
- Les opérations de vidéo-protection seront réalisées de telle sorte qu'elles ne visualisent pas les images de l'intérieur des immeubles d'habitation ni de façon spécifique de leurs entrées.
- L'autorisation d'installation de la vidéo-protection est donnée par le représentant de l'État dans le départe-

tement (préfet) après consultation de la commission départementale de vidéo-protection présidée par un magistrat.

– Le visionnage des images ne peut être assuré que par des agents de l'autorité publique désignés et habilités des services de police et de gendarmerie.

– Le public doit être informé de l'existence du système de vidéo-protection.

Projet pour Montesquieu

Les caméras pourraient être implantées :

- aux entrées de ville pour la visualisation des plaques d'immatriculation,

- sur les lieux de rassemblements publics,
- en zone d'activités,
- sur les bâtiments publics.

La transmission des images sera réalisée par moyens radio, celles-ci seront centralisées dans un local sécurisé interdit au public et accessible aux seuls agents habilités.

Les images ne seront pas visualisées en direct, mais stockées pour une durée limitée à quinze jours après laquelle elles seront automatiquement effacées.

Budget prévisionnel 100 000 € HT

Financement :

- Mairie : 20 000 €
- État : 40 000 € (réserve parlementaire)
- DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) : 40 000 €

Planning prévisionnel :

Consultation d'entreprises : début 2018.

Lancement des travaux : premier semestre 2018.

Réunion à la mairie du groupe de travail pour la vidéo-protection, novembre 2017.



ARRÊTÉ MUNICIPAL : CONSOMMATION D'ALCOOL SUR LA VOIE PUBLIQUE

Afin de mettre fin à certains débordements sur la voie publique, M. le Maire a signé, en date du 6 juillet 2017, un arrêté municipal interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique. Cet arrêté stipule : « La consommation de boissons alcoolisées est interdite de 18 h à 5 h

du matin sur le domaine public de la commune. »

En conséquence, toutes infractions à cet arrêté seront constatées par des procès-verbaux et les contrevenants poursuivis par la loi. Cependant, des dérogations pourront être accordées lors de manifestations culturelles, folkloriques ou autres.

EMBAUCHE D'UN POLICIER MUNICIPAL

Depuis plusieurs mois, et pour raison de santé, un de nos policiers municipaux est absent et ne peut plus assumer sa fonction. Afin d'assurer la continuité du service, il devenait nécessaire de procéder au recrutement d'un nouveau policier municipal. Le recrutement est en cours et devrait aboutir très prochainement.

DES CHANGEMENTS AU SEIN DES SERVICES MUNICIPAUX

Eva Almudever, directrice générale des services depuis le 4 novembre 2013, a rejoint la direction de la démocratie locale de la mairie de Toulouse.

Jacqueline Laffont, qui travaillait pour la mairie depuis le 1^{er} août 1997, a intégré le pôle comptabilité de la communauté de communes du Volvestre.

Sylvie Campourcy, entrée à la mairie en janvier 2003, est devenue instructrice urbanisme pour le Pays Sud Toulousain.

Nos félicitations et nos vœux de réussite à ces trois agents qui ont beaucoup apporté à la commune et dont les compétences n'ont pas manqué d'être repérées par leurs recruteurs !

Ces départs ont été l'occasion d'accueillir Marie-Hanna Belaakalia, nouvelle directrice générale des services, et Tiffany Soumeillan, chargée de la comptabilité.



Tiffany Soumeillan, chargée de la comptabilité, et Marie-Hanna Belaakalia, directrice générale des services.

Vœux à la population



Cérémonie des vœux 2017

Patrick Lemasle, le conseil municipal et les élus du Conseil Municipal des Jeunes sont heureux de convier l'ensemble des Montesquiens à la cérémonie des vœux à la population qui se

déroulera **vendredi 26 janvier 2018 à la salle des fêtes à 18 h 30.**

Une retraite bien méritée



Longtemps ouvrier du bâtiment, René Cabanac avait rejoint les effectifs techniques de la mairie depuis septembre 1998.

Figure incontournable des rues de notre village, son énergie et son travail ont fait l'unanimité de la population et des élus. C'est donc au terme d'une carrière professionnelle bien remplie qu'il a fait valoir ses droits à la retraite.

DU NOUVEAU AU CONSEIL MUNICIPAL

Pour des raisons professionnelles, Thierry Bertolino a démissionné du conseil municipal le 4 mai 2017.

Lorsque le siège d'un conseiller municipal devient vacant, le candidat suivant sur la liste est appelé à siéger. C'est ainsi que David Sanchez remplace Thierry Bertolino, et Nathalie Ferré succède à Jeannine Legros au sein du conseil municipal.



David Sanchez



Nathalie Ferré

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : LE BILAN DEUX ANS APRÈS

Élus depuis le mois de novembre 2015, les membres du conseil municipal des jeunes de Montesquieu sont très actifs, comme le montrent les diverses actions qu'ils ont menées.



Collecte de denrées alimentaires au profit de l'Épicerie solidaire « L'Escale »

> 150 kg de denrées ont été collectés.

Deux journées citoyennes (2016 et 2017)

Cette initiative de sensibilisation des habitants vise à rendre la ville agréable pour tous. Quatre sites ont été ciblés lors de cette action : le Ramier, le parc du Couloumé, la table d'orientation et le trajet jusqu'à la nouvelle école. L'association de Pêche est partenaire du projet avec les jeunes élus.

> 40 sacs de déchets (bouteilles, papiers, mégots, verres...) ainsi que des déchets volumineux (bois flotté, pneus, fer...) ont été ramassés.

L'opération Noël

Fabrication de décorations avec les résidents de l'EHPAD le Couloumé, et fabrication de décorations de Noël avec les jeunes du Color'Ados (CAJ) pour vendre lors de la Halle gourmande.

L'opération recyclage des gourdes de compotes

Cette action est toujours en cours.

Projet d'un skate-park

Depuis deux ans, le CMJ travaille à la création du skate-park. Il sera implanté aux abords immédiats du Color'Ados à proximité de la salle des fêtes. La consultation des entreprises est en cours. Les travaux débiteront au 1^{er} semestre 2018.



32 kg (environ 2700 gourdes) ont déjà été collectés pour l'année scolaire 2016/2017 sur les écoles maternelle et élémentaire, sur l'ALAE (Accueil de loisir associé aux écoles) et le centre de loisirs. Une gourde = 1 centime d'euro reversé à l'épicerie solidaire. Leur recyclage permet de fabriquer du mobilier de jardin.

Plusieurs points de collecte :

- > ALAE maternelle et élémentaire,
- > Cour de récréation de l'élémentaire,
- > Déchetterie,
- > Hall de la mairie.

Stand au profit du Téléthon

En partenariat avec l'association de Gymnastique Volontaire et le club de Bridge, le CMJ a tenu un stand lors de la Halle gourmande (vente d'objets, de pâtisseries, tombola...) et a reversé 1 177 € de recette au Téléthon.



Remise du chèque de l'ensemble des fonds collectés pour le Téléthon.



Les jeunes élus à l'EHPAD lors de la fabrication des décorations de Noël.

LE JARDIN À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Profitant de l'espace autour des bâtiments, les enseignants ont mis en place un jardin potager, où les enfants expérimentent le travail de la terre, de la culture, des plantations suivant les saisons... les premiers fruits et légumes (tomates et radis) ont déjà fait la joie des petits jardiniers.

Sont venus en renfort de cette action les animateurs de l'ALAE qui se sont associés à ce projet sur les temps périscolaires.

Une mention particulière pour Lucas Dédès, intervenant bénévole, pour son engagement sur ce projet : Lucas amène son expérience, son savoir-faire en donnant de son temps qu'il n'hésite pas à mettre à disposition de tous.

En complément du Projet jardin : les composteurs

Depuis la rentrée, les enfants qui déjeunent au restaurant scolaire trient à la fin du repas leur plateau avec pour objectif le recyclage de certains déchets. Les déchets organiques (épluchures de fruits et légumes...) sont ensuite transportés par des élèves volontaires dans les composteurs du jardin de l'école. Pour aider ce projet, Philippe Balança et Amélie Berdoulat de la communauté de communes du Volvestre sont venus au restaurant scolaire sensibiliser les jeunes convives au recyclage, et leur donner la clé pour utiliser un composteur correctement afin de produire un compost de qualité qui sera ensuite introduit dans le potager de l'école.

Collecte des côtes de melon pour le compostage.



Un travail d'information sera fait avec le personnel du restaurant scolaire et les animateurs ALAE, qui auront la responsabilité d'encadrer cette action.

SEMAINE DU GOÛT

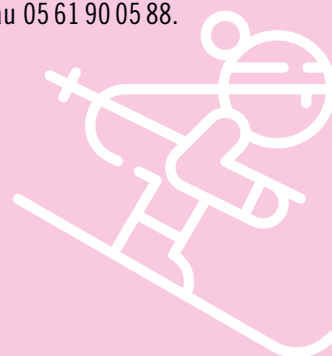


Desserts préparés par les enfants.

Dans le cadre de la semaine du goût du 9 au 13 octobre, les cuisinières du restaurant scolaire, les enfants de l'école maternelle accompagnés de leurs enseignantes et de leurs ATSEM se sont associés pour concocter de petits plats savoureux pour tous les convives petits et grands des restaurants : velouté de potiron, quiche, dessert lacté... le tout sans essayer de se lécher les doigts et avec une « toque-charlotte » sur la tête, hygiène oblige ! Bravo à tous pour cette initiative.

Séjour ski : 19 au 23 février

Le service enfance jeunesse municipal organise un séjour de ski pour les vacances de février du 19 au 23 février 2018, en pension complète. Ouvert aux jeunes de 7 à 17 ans. Renseignements auprès du service enfance et jeunesse au 05 61 90 05 88.



LES RYTHMES SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE PROCHAINE EN QUESTION ?

La suppression annoncée par l'État des contrats aidés (qui permettent aux collectivités de pourvoir à certains des postes d'animateurs ou de personnel d'entretien) et la disparition probable des aides de l'État pour la semaine des 4,5 jours (41 000 € pour Montesquieu), obligent la commune à proposer aux enseignants et aux parents d'élèves, une nouvelle organisation scolaire pour la rentrée 2018.

Ne pouvant transformer tous les emplois aidés en CDD ou CDI (estimation de 150 000 € de charges supplémentaires sur le budget au minimum), la mairie a réfléchi à des solutions afin que ces nouvelles charges financières pèsent le moins possible sur les familles et sur les impôts des habitants, par des réorganisations de services et de la semaine scolaire.

Le choix a été fait de s'orienter vers une semaine de 4 jours, pour réduire les coûts et pour assurer la même qualité de services auprès des enfants et des familles.

Avec cette organisation, il n'y aurait pas classe le mercredi. Ce qui permettrait ce jour-là, qu'il n'y ait pas de transports scolaires pour les élèves du primaire (qui monopolisent du personnel municipal), pas de ménage dans les écoles, un service de restauration restreint



puisque'il y aurait moins d'enfants. Le 14 novembre, lors d'une rencontre à l'initiative des délégués de parents d'élèves des deux écoles, les élus ont pu présenter aux parents les orientations pour la prochaine rentrée scolaire, tout en donnant les explications nécessaires motivant ce choix. Les propositions de chacun (mairie et enseignants) ont été présentées, discutées et votées en conseil d'école extraordinaire fin novembre. Durant ces conseils d'écoles avec les enseignants et les parents d'élèves, sera présenté un nouvel emploi du

temps qui tiendra compte des obligations réglementaires et des contraintes de fonctionnement de chacun (Éducation Nationale, mairie, parents, enfants...).

Si cette nouvelle organisation est adoptée, elle sera transmise à l'Éducation Nationale et au Conseil Départemental (transports scolaires) qui rendront, début 2018, une conclusion sur les propositions faites par les conseils d'écoles et la mairie de Montesquieu pour un changement des emplois du temps à la rentrée de septembre 2018.

MAINTIEN DE LA NEUVIÈME CLASSE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

La prévision des effectifs pour la rentrée de septembre 2017 avait amené l'Éducation Nationale à décider la fermeture d'une classe. L'arrivée cet été de nouvelles familles sur la ville a permis de de-

mander la réouverture de la classe. Jacques Caillaut, inspecteur d'académie et Jean-Marc Chaussard, inspecteur de l'Éducation Nationale ont été très attentifs à cette demande qui émanait des enseignants, des

parents et des élus. Tout le monde se félicite de la décision qui a été prise de réouverture, ce qui permettra aux enfants et aux enseignants de travailler dans les meilleures conditions possibles.

LA RÉSIDENCE « LE COULOUMÉ » : SON HISTOIRE, SON DEVENIR

C'est en avril 1977 qu'une convention est signée entre la commune, le bureau d'aide sociale de Montesquieu-Volvestre et l'Office départemental d'HLM de la Haute-Garonne.

La convention prévoyait, sur un terrain vendu pour le franc symbolique par la commune, la création par l'Office départemental d'un foyer logement de 52 studios destinés à l'hébergement des personnes âgées non dépendantes.

En contrepartie, le bureau d'aide sociale s'engageait à louer et gérer l'établissement en payant une rente annuelle correspondant aux annuités et intérêts dus par l'Office départemental ainsi que tous les frais généraux, la commune étant solidaire et garantissant les sommes engagées. En 2008, l'âge moyen des résidents s'étant nettement élevé, l'indice GMP (indice définissant le niveau moyen de dépendance des résidents) ayant dépassé 300, l'établissement tombait sous le coup de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et devenait EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Une convention tripartite est alors signée le 1^{er} janvier 2008 entre le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le Conseil général pour l'Aide personnalisée à l'autonomie (APA) et l'Agence régionale de Santé (ARS) pour les soins.

Cette évolution très importante a profondément modifié la gestion de l'établissement et a permis l'embauche de personnel (médecin coordonnateur, infirmières, psychologue, aides-soignantes...).

Actuellement, l'effectif comprend 38 équivalents temps plein.

En revanche, une autre conséquence du passage en EHPAD est apparue : comment mettre en adé-



quation le bâtiment datant de 1977 avec les normes de sécurité et d'accessibilité nouvellement définies ?

En 2012 et en 2015, la commission départementale de sécurité mettait en demeure la commune de se conformer à la loi. Plusieurs études ont alors été réalisées et toutes sont arrivées à la même conclusion, le coût des travaux (> 1 500 000 €) est trop important. Cette solution n'apportant aucune amélioration à la qualité de vie des résidents tout en étant limitée dans le temps, à terme, l'établissement serait amené à fermer.

Soucieuse de maintenir sur son territoire un EHPAD, la commune s'est vue dans l'obligation de rechercher un partenaire pour un nouveau projet. Tout naturellement, l'association

RESO (Résilience Occitanie), qui gère l'EHPAD du Val d'Arize implanté sur la commune, nous a proposé un partenariat. Cette association laïque et à but non lucratif gère à ce jour 35 établissements et services en Ariège, en Haute-Garonne et en Tarn-et-Garonne.

De nombreuses réunions ont permis d'aboutir à l'élaboration d'un projet global et une convention a été votée en conseil municipal et au conseil d'administration du CCAS.

Que prévoit cette convention ?

Quatre partenaires sont signataires de ce document :

1. CCAS de Montesquieu-Volvestre.
2. Commune.
3. OPH 31.
4. Association RESO (Résidence Occitanie, ex APAJH 31).

L'opération devrait se dérouler en deux phases.

Phase 1

Le CCAS transfère à RESO les agréments qu'il détient pour 62 lits et celui-ci en assurera la gestion. RESO achète à l'OPH 31 l'ensemble terrain et bâtiment de l'EHPAD Le Couloumé actuel mettant ainsi fin à la convention qui lie l'OPH 31 et la commune. La commune vend à RESO pour un euro symbolique le terrain situé devant l'actuel Couloumé face aux HLM. Un partenaire immobilier construit sur le terrain disponible la nouvelle struc-

ture pouvant accueillir 62 lits avec une demande d'extension à 80 lits. Ce nouvel établissement comprendra, entre autres, un PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) permettant d'accueillir des résidents ayant des troubles du comportement modérés. Cette première phase devrait se terminer fin 2020, et ensuite sera organisé le transfert de tous les résidents dans la nouvelle structure.

Phase 2

Sur le terrain libéré, l'opérateur immobilier s'engage à proposer à un bailleur social la construction d'un

ensemble comprenant des logements adaptés aux seniors. Soit deux bâtiments collectifs de onze appartements chacun et sept logements individuels avec jardin.

Une convention sera alors signée avec RESO permettant à tous les locataires de bénéficier des prestations proposées par le nouvel EHPAD (restauration, animations, accès aux salles d'activités...).

Huit logements conventionnés pourraient être implantés sur le terrain restant.



NOUVELLE PERMANENCE
L'association 3i
 Depuis quelques mois, l'association 3i accueille les bénéficiaires du Revenu de solidarité active dans l'accompagnement, et le développement d'un projet professionnel pour faciliter le retour à l'emploi et l'accès aux formations qualifiantes.

- Accueil : 11, rue des Olières, sur RDV :
 - lundi, 9 h – 12 h et 13 h 30 – 17 h,
 - jeudi, 13 h 30 – 17 h,
 - vendredi, 9 h – 12 h et 13 h 30 – 17 h.

GOÛTER DE NOËL : CHANGEMENT DE FORMULE

Depuis toujours le goûter était servi à la résidence « Le Couloumé ».

Il est maintenant organisé par la mairie et le CCAS et se déroulera vendredi 15 décembre à 15 h 30 à la salle polyvalente.

Il est réservé aux Montesquiviens de plus de 65 ans. Pour celles et ceux qui ne peuvent se déplacer pour raison de santé, un colis gourmand leur sera livré à domicile.




■ BUS SENIORS

Le « bus seniors » est un bus itinérant qui a pour objectif l'échange et le partage. Mis en place par « Les Ateliers des Aînés » de Rieux-Volvestre, il va à la rencontre des habitants âgés de 60 ans et plus. Ce bus transporte des souvenirs d'hier et d'aujourd'hui : photos, livres, films, jeux... mis à la disposition des personnes.

À Montesquieu, le bus s'installe place de la Mairie tous les premiers jeudis du mois de 15 h à 18 h. Des animatrices sont là pour vous accompagner. Sur demande, une navette peut venir vous chercher. Ce dispositif est entièrement gratuit.

- Prochain passage du « bus senior » : 7 décembre. Inscriptions sur place ou au 05 36 17 00 11.



Pour l'année 2018, le « bus Senior » sera présent le premier jeudi du mois aux dates suivantes :
 – 4 janvier, 1^{er} février, 1^{er} mars, 5 avril, 3 mai, 7 juin.
 Inscriptions sur place ou au 05 36 17 00 11.

■ ZOOM SUR LA VILLE, 3^e ÉDITION

Plus d'une centaine de Montesquiens ont participé cette année encore à l'exposition conviviale gratuitement organisée par la délégation Culture de la mairie. Les photos ont été exposées sous la halle le 18 novembre de 9 h à pour le plus grand plaisir des curieux qui découvriraient les photos de portes et de portails, thème de l'année. Le grand jeu consistant à deviner où la photo avait été prise et découvrant en même temps les richesses de notre patrimoine. Les photos sont visibles jusqu'à la fin de l'année à la mairie.

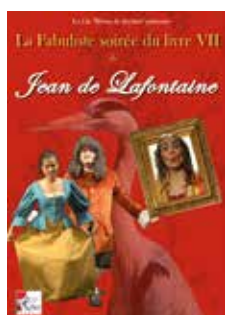


RENDEZ-VOUS AU THÉÂTRE

La délégation Culture de la municipalité propose deux rendez-vous de théâtre.

De la servitude (ou L'Indicible espoir)

Samedi 16 décembre à 18 h 45
Médiathèque – Mairie
Tarif : 8 €. Tarif réduit : 5 €
Réservations : cculture.rieux@gmail.com
ou tél. : 06 07 56 61 41
De la Servitude volontaire, un texte qui interroge sur la liberté de l'homme, agréablement servi et mis en scène par deux comédiennes amateurs, de l'association rivoise « l'Inspiration des muses ».

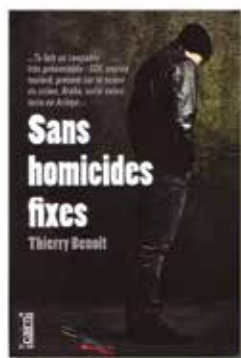


La Fabuliste soirée du livre VII,

de Jean de Lafontaine
par la C^{ie} Rêves de Théâtre
Vendredi 12 janvier 2018,
l'après-midi pour l'école
élémentaire et à 20 h 30
pour tout public à la
salle polyvalente.

Rencontre-dédicace avec un auteur de polar du Volvestre

Parisien d'origine, Thierry Benoît vit depuis une vingtaine d'années à La Bastide-de-Besplas. Il vient de publier son premier roman inspiré de faits réels, « Sans homicides fixes », aux éditions Cairn. Samedi 25 novembre, la médiathèque l'a reçu autour d'une séance dédiée. Cette rencontre avec les lecteurs a permis à tous d'apprécier l'auteur et l'ouvrage dévoilé par ce dernier. Il nous a confié qu'il travaillait à l'écriture de la suite. Nous ne manquerons pas de vous le faire découvrir.



Les lecteurs échantent avec l'auteur.



Joëlle Douarche, conseillère municipale déléguée à la culture ; Thierry Benoît, l'auteur ; Régine Vechambre, agent municipal de la médiathèque.



UN PORTAIL INTERNET POUR LA MÉDIATHÈQUE

Depuis le mois de novembre 2017 les Montesquiens peuvent consulter en ligne la liste des ouvrages disponibles à la médiathèque, avec la possibilité de :

- sélectionner les documents disponibles : livres, CD, DVD,
- découvrir les nouveautés,
- connaître les dates des prochaines animations : atelier d'écriture, ludothèque, lecture, dédicace, rencontre d'auteur...

Le portail de la médiathèque est accessible dans la barre internet (et non dans un moteur de recherche) à l'adresse :
mediatheque-montesquieuvolvestre.fr

Ensuite laissez-vous guider.

Toutes les personnes inscrites à la médiathèque reçoivent automatiquement un courriel leur indiquant la marche à suivre.

Mini-bibliothèque

Depuis l'été dernier, vous pouvez satisfaire votre envie de lire même lorsque la médiathèque est fermée. En effet, Régine Rouch, responsable de la médiathèque, a installé une mini-bibliothèque sur le palier devant la médiathèque. Ce point d'échange de livres est entièrement gratuit et accessible à tous aux heures d'ouverture de la mairie.



Accès internet CAF

Désormais, un ordinateur situé dans la médiathèque est mis à disposition pour consulter le site de la CAF aux horaires d'ouverture de la médiathèque.



Nouvel aménagement du coin lecture jeunesse.

Atelier d'écriture

L'atelier d'écriture «Les Plumes d'Aramis» animé par Jean-Marc Delachoux a repris ses séances un samedi sur trois à la médiathèque de 9 h 30 à midi. Nul besoin d'expérience préalable, juste l'envie de jouer avec les mots, de laisser parler sa plume.

Renseignements et date de la prochaine séance : Jean-Marc Delachoux, 06 77 74 09 26 ou Régine Rouch, responsable de la médiathèque, 05 61 98 43 47.

Ludothèque

Depuis la rentrée de septembre, la mairie accueille dans ses locaux la « Ludoccitaine ». Cette nouvelle association met des jeux à disposition pour faire des parties sous la houlette de Christophe Ouvrier, l'animateur de la ludothèque. Vous pouvez jouer sur place avec les autres visiteurs ou emprunter des jeux pour jouer en famille chez vous.

- Les mardi, mercredi, samedi, de 10 h à 12 h à la salle communale, 4, place de l'Hôtel-de-Ville,
 - Le mercredi de 14 h à 18 h, à la médiathèque.
- Jeux pour enfants à partir de 2 ans, adolescents, adultes ou seniors.

Renseignements aux heures d'ouverture ou sur Facebook ou à ludoccitaine@gmail.com

LA MAIRIE NE PEUT PLUS DÉLIVRER DE CARTES D'IDENTITÉ NI DE CARTES GRISES

Depuis le 7 mars 2017, la mairie n'est plus habilitée à établir des cartes nationales d'identité et, depuis octobre 2017, elle ne délivre plus les cartes grises.

Pour faire ou refaire sa carte d'identité, et ce quel que soit son domicile, il faut s'adresser à une commune équipée d'un dispositif de recueil (DR) qui permet notamment de collecter les empreintes numérisées du demandeur. Seules les communes équipées de ce dispositif peuvent recevoir les demandes.

La mairie de Montesquieu-Volvestre, n'étant pas équipée, ne peut donc plus délivrer de CNI (carte nationale d'identité).

En Haute-Garonne, 26 communes équipées du dispositif de recueil sont compétentes pour recueillir les demandes de CNI et de passeports

dans l'application « Titres d'identité sécurisés ».

Liste des mairies équipées du dispositif et habilitées pour l'établissement des cartes nationales d'identité :

Aspet, Auterive, Bagnères-de-Luchon, Balma, Blagnac, Carbonne, Castanet-Tolosan, Castelginest, Cazères, Colomiers, Cugnaux, Fronton, Grenade, Lanta, L'Isle-en-Dodon, L'Union, Le Mas-d'Azil, Montgiscard, Montastruc-la-Conseillère, Muret, Plaisance-du-Touch, Revel, Saint-Lys, Saint-Gaudens, Toulouse, Tournefeuille, Villefranche-de-Lauragais.

Cartes grises en un clic !

Dans le cadre de la simplification des démarches administratives portée par le Plan Préfecture Nouvelle Génération, la mairie n'est plus en mesure de recevoir vos demandes de certificat d'immatriculation.

Les services de la préfecture ou sous-préfecture n'assurent plus, non plus, l'accueil physique des usagers pour ces dossiers.

Toutes les demandes se font désormais directement sur le site <https://immatriculation.ants.gouv.fr>



NOUVEAU : ENREGISTREMENT DU PACS EN MAIRIE

Le pacte civil de solidarité (PACS) est un contrat conclu entre deux personnes physiques, majeures, de sexe différent ou de même sexe. Elles s'engagent à une vie commune ainsi qu'à une aide matérielle et une assistance réciproque (la création du PACS date du 15 novembre 1999).

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (mission effectuée jusque-là par le tribunal d'instance) est transféré à l'officier d'état civil de la commune dans



laquelle les partenaires fixent leur résidence commune, qui enregistrera la convention de PACS et procédera éventuellement à sa modification et à sa dissolution (loi

du 18 novembre 2016 de modification de la justice du XXI^e siècle).

Le rôle du notaire reste inchangé (possibilité de conclure un PACS chez un notaire).

Pour pouvoir conclure un PACS, les partenaires doivent remplir certaines conditions (ne pas être déjà pacsé-e ou marié-e, le PACS ne peut être conclu entre alliés en ligne directe...) et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer et fournir certains documents (Déclaration conjointe de PACS, attestation sur l'honneur de résidence commune et de non-alliance, pièce d'identité, acte de naissance...).

Vous pouvez trouver tous les renseignements concernant le pacs en mairie ou sur le site « service-public.fr ».

SAPEURS-POMPIERS, SOYEZ VOLONTAIRE

« Pompier volontaire » ce n'est pas du simple bénévolat, c'est un engagement de tous les instants. Le centre de secours de Montesquieu composé de 21 volontaires a besoin d'étoffer ses effectifs.

Orso Bertocchini, chef de centre, lance un appel pour recruter des sapeurs-pompiers.

N'hésitez pas à contacter le SDIS au 05 61 06 37 30 ou 05 62 11 68 00.

14 juillet 2017 : remise des galons par le capitaine Bertocchini aux récipiendaires : Benoît Bienvenu, Thimothée Fertil, Raymond Torderat, Frédéric Simon.



Inscription sur les listes électorales

Une permanence est prévue à la mairie **samedi 30 décembre de 9 h à 12 h** pour vous inscrire sur les listes électorales.



L'OFFICE DE TOURISME EST INTERCOMMUNAL

Suite à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) promulguée le 7 août 2015, la compétence Promotion du tourisme a été transférée à la Communauté de communes du Volvestre.

De ce fait, depuis le 1^{er} janvier 2017, il est devenu intercommunal. Le personnel a été transféré à l'intercommunalité et le local est mis à disposition. Dans cette nouvelle organisation, l'office de tourisme centre se trouve à Rieux-Volvestre; Montesquieu-Volvestre et Carbonne sont devenus des Bureaux d'informations touristiques (BIT).



OFFICE DE TOURISME DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE

20, place de la Halle. 05 61 90 19 55.

1 ^{er} janvier – 30 avril et et 2 octobre – 31 décembre	LUNDI	FERMÉ
	MARDI	10 h à 12 h – 14 h à 17 h
	MERCREDI	FERMÉ
	JEUDI	FERMÉ
	VENDREDI	10 h à 12 h – 14 h à 17 h
	SAMEDI	FERMÉ
	DIMANCHE	FERMÉ

1 ^{er} mai – 9 juillet et 21 août – 1 ^{er} octobre	LUNDI	FERMÉ
	MARDI	10 h à 12 h – 14 h à 18 h
	MERCREDI	10 h à 12 h
	JEUDI	10 h à 12 h
	VENDREDI	10 h à 12 h – 14 h à 18 h
	SAMEDI	10 h à 12 h – 14 h à 18 h
	DIMANCHE	FERMÉ

10 juillet – 20 août	LUNDI	FERMÉ
	MARDI	10 h à 12 h – 14 h à 18 h
	MERCREDI	10 h à 12 h – 14 h à 18 h
	JEUDI	10 h à 12 h – 14 h à 18 h
	VENDREDI	10 h à 12 h – 14 h à 18 h
	SAMEDI	10 h à 12 h – 14 h à 18 h
	DIMANCHE	FERMÉ

■ JOURNÉES AGRICOLES DU VOLVESTRE

C'est par une affluence de quelque 10 000 visiteurs, selon des observateurs avisés, que s'est traduit le succès remporté par la dernière édition des Journées agricoles du Volvestre.

Il faut dire que le temps a été de la partie, favorisant le développement des diverses activités prévues par l'association des concours agricoles présidée par Frédéric Bienvenu.

En premier lieu et en point d'orgue habituel de ces journées, la présentation sur le pôle « bovin » des meilleurs représentants des races Limousine, Gasconne, Blonde d'Aquitaine, Salers et Holstein pour le pôle « laitier ». Un grand bravo à des éleveurs passionnés et toujours fidèles à la manifestation et ce malgré un contexte plutôt difficile.

Toujours dans le domaine de l'élevage, mais à une moindre échelle, gros succès sous la halle pour la présentation avicole avec là aussi des spécimens de qualité et la présence de la Société de pêche locale.

Pour rester dans le domaine des animaux, le site du Couloumé a accueilli diverses races ovines et équines et tout un chacun a pu apprécier qui le travail des chiens qui les promenades en calèche.

Un point particulier pour le dressage des chiens de sécurité qui a connu un vif succès et une fréquentation élevée.

À l'entrée de la foire, le pôle « Bois Énergie » et la présence d'engins forestiers et divers systèmes de chauffage ont également retenu l'intérêt du public.

À noter la prestation de « Labour Passion » qui a ravi les amateurs de vieux tracteurs avec un défilé sonore et haut en couleur réglé par les gardes-chasses particuliers.



Gros succès également pour le pôle « commercial » qui a connu une bonne fréquentation.

Le repas festif du samedi soir organisé à la salle polyvalente a également répondu à l'attente des organisateurs.

En conclusion, une manifestation sans fausse note, vitrine de l'agriculture actuelle, et à mettre au rang des manifestations majeures de notre région.

Visite officielle. De gauche à droite : Yvon Parayre, président de la Chambre d'Agriculture ; Patrice Rivals, vice-président du Conseil Départemental en charge de l'Agriculture, Patrick Lemasle, maire de Montesquieu, Georges Méric, président du Conseil Départemental, Frédéric Bienvenu, président de l'association des concours agricoles.



NOUVEAU BUREAU AU FOYER RURAL



De gauche à droite :
Edmond Heuillet, Paule Olivier, Jean Bertocchini,
Sylvie Miguel et Danielle Condis.

Après plus de 35 ans à la présidence du Foyer rural de Montesquieu, Jean Bertocchini a tiré sa révérence. Il cède le poste à Sylvie Miguel. Il avait pris la présidence en 1980 deux ans après sa création par M. Dussautoir et a donné sans compter de son temps toutes ces années pour développer et promouvoir le foyer rural. L'objectif est atteint car, aujourd'hui, neuf sections le composent. Il y en a pour tous les goûts, un panel très large d'activités est proposé à travers les sections : cinéma, quilles, théâtre, festival du film britannique, scrapbooking, chorale, tai-chi, randonnée et lien social. Nous remercions M. Bertocchini pour son investissement dans le tissu associatif local sans lequel une ville ne peut exister pleinement.

Composition du nouveau bureau :
Présidente : Sylvie Miguel
Vice-présidente : Paule Olivier
Trésorier : Edmond Heuillet
Secrétaire : Danielle Condis

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le vendredi 8 septembre 2017 sous la halle se sont retrouvées une trentaine d'associations. Lors de cette rencontre conviviale, organisée cette année par la Mairie, chacun a pu faire des rencontres enrichissantes avec les nombreux bénévoles qui rendent notre ville si dynamique. L'offre est en effet variée, rugby, foot, hand, tennis, basket, quilles, billard, course à pied, pétanque, badminton, yoga, cinéma, loisirs créatifs, conférences,



cours de langues, bridge, chant, musique, atelier écriture, ludothèque, théâtre, sauvegarde du patrimoine, mais également aide aux personnes, solidarité, animations.

Une figure de Montesquieu nous a quittés



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Pierre Milhorat qui avait vu le jour à Montesquieu-

Volvestre le 9 juillet 1947.

Nous le savions malade depuis quelques années mais sa disparition nous a d'autant plus surpris qu'il a mené une lutte contre la maladie avec une grande énergie jusqu'au dernier moment.

Après une longue carrière de chauffeur routier, il s'était fortement investi dans la vie associative de notre village.

Cheville ouvrière du comité des fêtes pendant de longues années, il organisait ces derniers temps de grands concours de belote avec un succès mérité et un public fidèle.

Afin de lui rendre un dernier hommage, c'est une foule particulièrement nombreuse et recueillie qui l'a accompagné jusqu'à sa dernière demeure. Adieu Pierrot, tu vas nous manquer.

Nouvelle association : Mob'Arize

Créée en janvier 2017, Mob'Arize rassemble les passionnés de vieilles mobyettes, cyclomoteurs, vélomoteurs dans le but de faire des sorties dans le Volvestre et aux alentours.

Voici un aperçu des activités 2017 :

- > Avril : sortie au lac de Montbrun
- > Juin : fête de la musique

- > Juillet : sortie à Luchon
 - > Septembre : exposition de mobyettes à l'occasion de la foire agricole
 - > Octobre : sortie à Aurignac.
- L'année 2018 sera riche en projets.

Composition du bureau :
Président : Jean-Marc Pedussaut
Vice-président : Jacques Cabeau
Trésorière : Émilie Mahieux
Secrétaire : Patrick Vergé

NOUVEAU BUREAU DU COMITÉ DES FÊTES

Adeline Joqueviel a succédé à Jean-Marc Pedussaut en 2016 à la présidence du comité des fêtes. Le comité des fêtes vous donne rendez-vous pour le réveillon de la Saint-Sylvestre.

Voici le bureau 2017 :

Présidente : Adeline Joqueviel

Vice-président : William Franquine

Trésorière : Sylvie Bristiel

Secrétaire : Alexandra Franquine

**Secrétaire adjointe :
Carole Lafon Roudier**



BADMINTON, UNE NOUVELLE ACTIVITÉ



Créée en 2016, l'association de Badminton a maintenant un an d'existence et compte plus de 56 adhérents. Le mercredi à partir de 19h30, le vendredi à 19h et le dimanche matin à 10h, vous pouvez taper le volant à la halle de sports située à côté de l'école élémentaire.

**Renseignements auprès de
Franck Stauder, président : 06 19 99 85 18**

**Composition du bureau :
Franck Stauder : président
Myriam Fertin : trésorière
François d'Herbigny : secrétaire**

AS MONTESQUIEU RUGBY

**Finalistes U14 Challenge Groupama pour
la 2e année consécutive et prix du « fair-play »**



**Équipe senior
Vice-championne des Pyrénées Honneur 2017**



ÉTAT CIVIL

DU 1^{er} JUILLET 2016 AU 20 NOVEMBRE 2017

NAISSANCES

Ambre HAUET HABELMANN, 4 juillet 2016	Myla PALACIOS, 13 octobre 2016	Jorel CANET BORTOLUSSI, 8 mai 2017
Christian TEIXEIRA LASCOURS, 6 juillet 2016	Louise PELLEGRINO, 3 novembre 2016	Léandro DAVID, 9 mai 2017
Billy LAFOUREST, 8 août 2016	Giulia MORLIERE, 10 novembre 2016	Swann PIGNIDE, 28 mai 2017
Rosita LAFOUREST, 8 août 2016	Louis MORLIERE, 10 novembre 2016	Romy MANISCALCO, 2 juillet 2017
Charline FOURNES, 22 août 2016	Paco MORLIERE, 10 novembre 2016	Jade BESTIEU, 11 juillet 2017
Liam BARBIER, 11 septembre 2016	Maël CATENOZ, 14 novembre 2016	Amaia OLHABERRY, 18 juillet 2017
Matthew ROUVIN-DARDE, 27 septembre 2016	Marius PEYRE, 21 janvier 2017	Lalita MÉNARD BONEL, 8 août 2017
Maximilian HENNING DESCAMPS, 5 octobre 2016	Thai VIS, 24 janvier 2017	Louise GABIN, 21 août 2017
Louis VAN ACKER, 9 octobre 2016	Marius NUEVO CHALLENGEAS, 27 mars 2017	Édouard COLIN, 16 septembre 2017

MARIAGES

Noémie BARTHELME et Florian DUCHÂTEL, 9 juillet 2016	Julie INARD et Bryan ARMOOGUM, 5 août 2017
Catherine ENGRAND et Patrick VAISSAUD, 9 juillet 2016	Marina BROQUERE et David FARGUES, 12 août 2017
Jacqueline BOUCART et Claude GUITTON, 16 juillet 2016	Aurélien PERONNET et Christophe DE SOUSA, 12 août 2017
Véronique MAILLARD et Christophe COTTES, 30 juillet 2016	Karen DURIEZ et Gaëlle VIVALDI, 12 août 2017
Hélène SAGNE et Jean-François TITEUX, 18 août 2016	Jennifer DEL MINISTRO et Zakaria BELHADJ, 19 août 2017
Anabela AGUIAR FERNANDES DA COSTA et Francisco FERREIRA LOPES, 24 septembre 2016	Hélène SIMAX et Emmanuel CLEOSTRATE, 26 août 2017
Sonia CALVENTE et Jérôme GASTON, 15 octobre 2016	Norgèle ANTOINE et Brice RASOANIRINA, 26 août 2017
Élodie GALBRUN et Louis DENAUX, 29 octobre 2016	Stéphanie SIMON et Cédric FABRE, 2 septembre 2017
Ingrid CAUVIN et Jean-Luc TARREGA, 28 décembre 2016	Patricia LACOMBE et Bruno BENEDETTO, 16 septembre 2017
Christine PHALIP et David ESQUIROL, 18 février 2017	Jessica DUCOURET et Gabriel VIGLIENGO, 7 octobre 2017
Bruno AUGER-PAVIN-LYZIAS et Nicolas MARTINEZ, 3 juin 2017	Sandrine CLÉMENT et Sérgio DUARTE MELINDRA, 28 octobre 2017
Marie-Ange DANTHOIS et David MUNSON, 22 juillet 2017	Julie LARROQUE et Yves SUAREZ, 30 octobre 2017

DÉCÈS

DABAN Françoise, 12 juillet 2016	ESPINET née ASPART Marguerite, 15 janvier 2017	ROUX née ROUSSEAU Rolande, 10 juillet 2017
DURIEZ née M'ZARA Embarka, 15 juillet 2016	FERRAND Alexis, 18 janvier 2017	PLIGERSDORFFER née PILLION Jeanne, 12 juillet 2017
CAZEAUX Jean-Jacques, 30 juillet 2016	LASCOURS André, 23 février 2017	METGÉ née GAZAILLET Germaine, 22 juillet 2017
BERNI Yvo, 9 août 2016	ALBERGE Guy, 24 février 2017	CARBOU Jean Charles, 27 juillet 2017
BERTRAND Lola, 31 août 2016	CIPRES née CABANAC Jacqueline, 9 mars 2017	LEGROS née CAPELLE Jeannine, 2 août 2017
BROSILLON Henri, 2 septembre 2016	VARIOT née RIVIERE Josette, 11 mars 2017	MILHES Gérard, 16 août 2017
BUCHENS Huguette, 2 septembre 2016	MAMY François, 16 mars 2017	SUPERNANT Lucien, 20 août 2017
MAZET Frédéric, 2 septembre 2016	FRANCES Mathieu, 1 ^{er} avril 2017	MILHORAT François, 22 août 2017
PEDUSSAUT Eugène, 13 octobre 2016	PORTET Vincent, 1 ^{er} avril 2017	WINKLER Éliane, 30 août 2017
MIREY née BERNON Marguerite, 25 octobre 2016	GRANADA Marcelle, 3 avril 2017	VIGLIENGO Bruno, 31 août 2017
MAILHE née MARROC Françoise, 18 novembre 2016	ZORZAN née BAQUIE Lucienne, 11 avril 2017	RENAUD née MAUBLANC Carmen, 2 septembre 2017
DOTTO François, 22 novembre 2016	CABANAC Yves, 20 avril 2017	PLEURON Claude, 24 septembre 2017
ARMENGAUD Roger, 16 décembre 2016	LAIGLESIA Serge, 20 mai 2017	VACHEY Annie, 3 octobre 2017
CALVENTE née TRENC Antonia, 17 décembre 2016	PONS née MASSAT Georgette, 21 mai 2017	RENAILLE René, 12 octobre 2017
DEDIEU Louis, 23 décembre 2016	GRIOS Stanislas, 22 mai 2017	SERRREAU Jeanine, 12 octobre 2017
GHIRARDI née DAL-CIN Antoinette, 24 décembre 2016	DOUGNAC née PEYREFITTE Eva, 27 juin 2017	GENOT Catherine, 3 novembre 2017
CASTAING Joseph, 3 janvier 2017	MILHORAT Georges, 29 juin 2017	MILHORAT Pierre, 14 novembre 2017
HUERTAS née BOISSY Georgette, 4 janvier 2017	LOPEZ MAYORAL Carmelo, 30 juin 2017	PHALIP Robert, 17 novembre 2017
RENAILLER Jean-Claude, 5 janvier 2017	PONS Roger, 5 juillet 2017	

AGENDA

DÉCEMBRE

**Dimanche 10 décembre
toute la journée**

Halle gourmande
> Sous la halle.

Vendredi 15 décembre à 15 h 30

Goûter de Noël

Ouvert à tous les Montesquiens de plus de 65 ans.
> Salle des fêtes
Offert par la municipalité.

Samedi 16 décembre à 18 h 45

Théâtre

De la servitude (ou l'indicible espoir)
> Médiathèque (2^e étage de la mairie).
Tarif : 8 €. Réervations au 06 07 56 61 41

Dimanche 17 décembre

Congrès départemental de pétanque

Dimanche 31 décembre

à partir de 20 h

Réveillon de la Saint-Sylvestre

> Salle des fêtes.
Prix : 55 € adultes ; 20 € enfants.
Renseignements auprès d'Adeline Joqueviel : 06 01 72 52 85
Organisateur : Comité des fêtes

RÉSERVATION AVANT LE 24 DÉCEMBRE

- Enregistrement des réservations à réception du règlement (chèque à l'ordre du comité fêtes)

- À adresser au Comité des fêtes
Mairie
place de l'Hôtel-de-Ville
31310 Montesquieu



MENU DU RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE

Assiette gourmande

(jambon de pays, demi-avocat crevette, foie gras)

Ris de veau en brioche aux cèpes

Trou gascon

**Suprême de pintade
aux pommes et cidre**

(champignon farci, pomme fruit, haricots verts en fagot)

Plateau de fromages

Croquant aux trois chocolats

Café

Vins rouge, rosé et blanc moelleux



Halle gourmande 2016.

JANVIER

Mercredi 17 janvier

Assemblée générale du club Aînés

Samedi 20 janvier

Judo : remise des ceintures

Dimanche 21 janvier

Clé du Village : goûter des enfants

Mercredi 24 janvier à 20 h

Conférence :

« *La démocratie athénienne* », animée par Françoise Vallon
> Salle des fêtes. Entrée libre.
Organisateur : Pup'En Vol

Vendredi 26 janvier à 18 h 30

Cérémonie des vœux à la population

> Salle des fêtes

FÉVRIER

Dimanche 4 février à 21 h

Loto de l'ASM

> Salle des fêtes

Lundi 12 février de 14 h à 19 h

Don du sang

> Salle des fêtes

Mardi 13 février à 14 h

Aînés : goûter dansant

> Salle des fêtes

MARS

Samedi 3 mars à 21 h

Théâtre

> Salle des fêtes
Organisateur :
Section Quilles du Foyer Rural

Samedi 10 mars à 21 h

Loto des pompiers

> Salle des fêtes

Samedi 17 mars à 21 h

Choucroute de l'ASM

> Salle des fêtes

Dimanche 18 mars à 21 h

Loto des Aînés

> Salle des fêtes

Samedi 24 mars à 21 h

Théâtre 107,

« Ah ! Quelles tragédies ! ».

Durée : 1 h 15. Tout public.

> Salle des fêtes. Entrée au chapeau.
Organisateur : délégation Culture

Dimanche. 25 mars à 21 h

Loto de l'école de rugby

> Salle des fêtes

Mercredi 28 mars à 20 h

Conférence

Organisateur : Pup'En Vol
> Salle des fêtes